Erratum Avis public d'élection

Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska

Date du scrutin 2022-01-16

Par le présent addendum, Me Katherine Beaudoin, présidente d'élection, remplace le paragraphe 2 de l'avis public d'élection diffusé le 26 novembre 2021 par le suivant :

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 26 novembre au 10 décembre 2021

Horaire

Lundi	De 9 à midi	De 13 h à 16 h
Mardi	De 9 à midi	De 13 h à 16 h
Mercredi	De 9 à midi	De 13 h à 16 h
Jeudi	De 9 à midi	De 13 h à 16 h
Vendredi	De 9 à midi	

Attention : le vendredi 10 décembre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

Par le présent addendum, Me Katherine Beaudoin, présidente d'élection, remplace le 3^e point du paragraphe 4 de l'avis public d'élection diffusé le 26 novembre 2021 par le suivant :

- Entre le 26 décembre 2021 et le 5 janvier 2022, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - o êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - o avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
 - o présentez des symptômes de COVID-19;
 - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - o êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Signature

Donné à Saint-Christophe d'Arthabaska le 30 novembre 2021.

Me Katherine Beaudoin,

Présidente d'élection